

Fiche technique

Contec.greenlight on top 10° - 20°

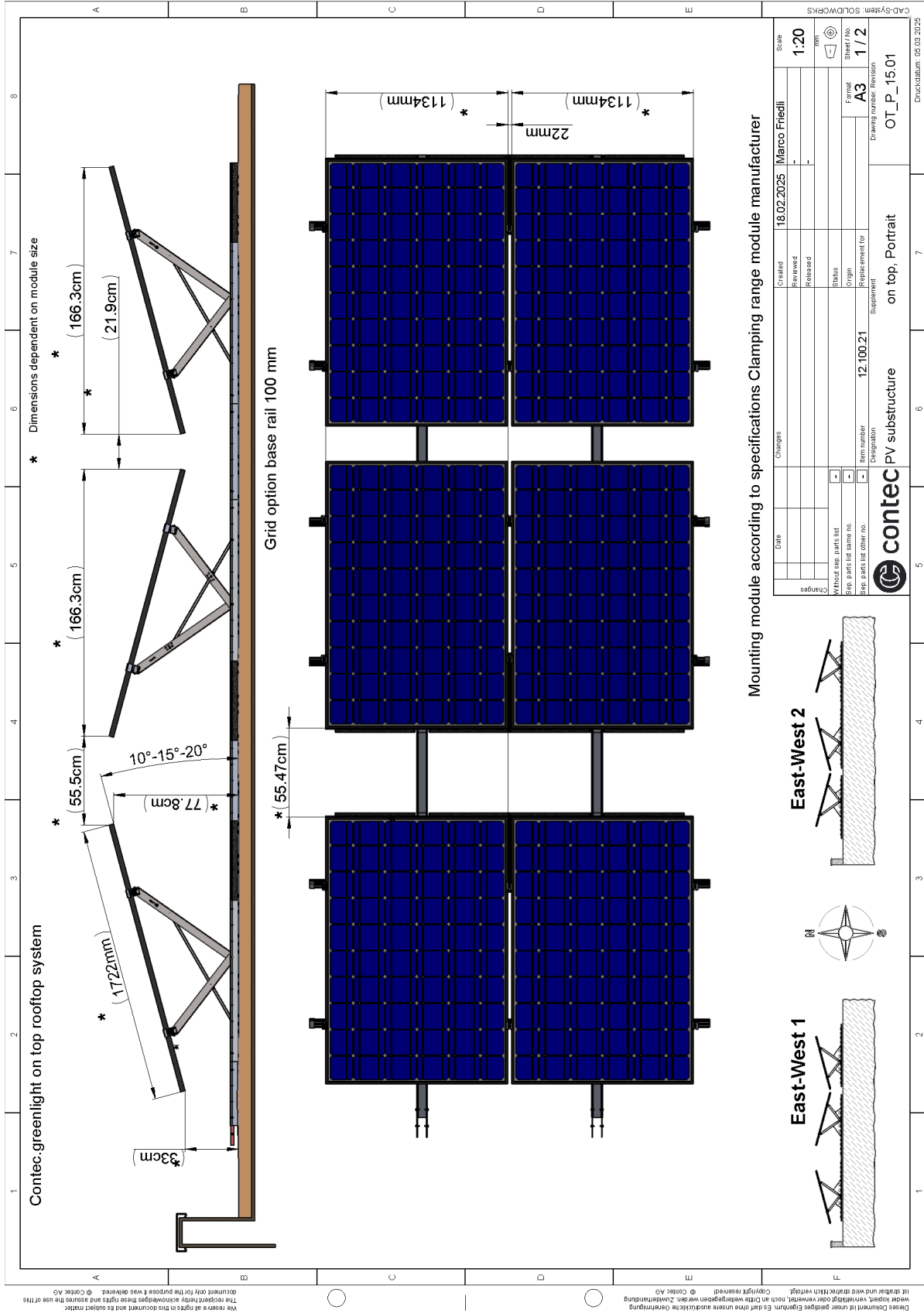
23 / 04 / 2026



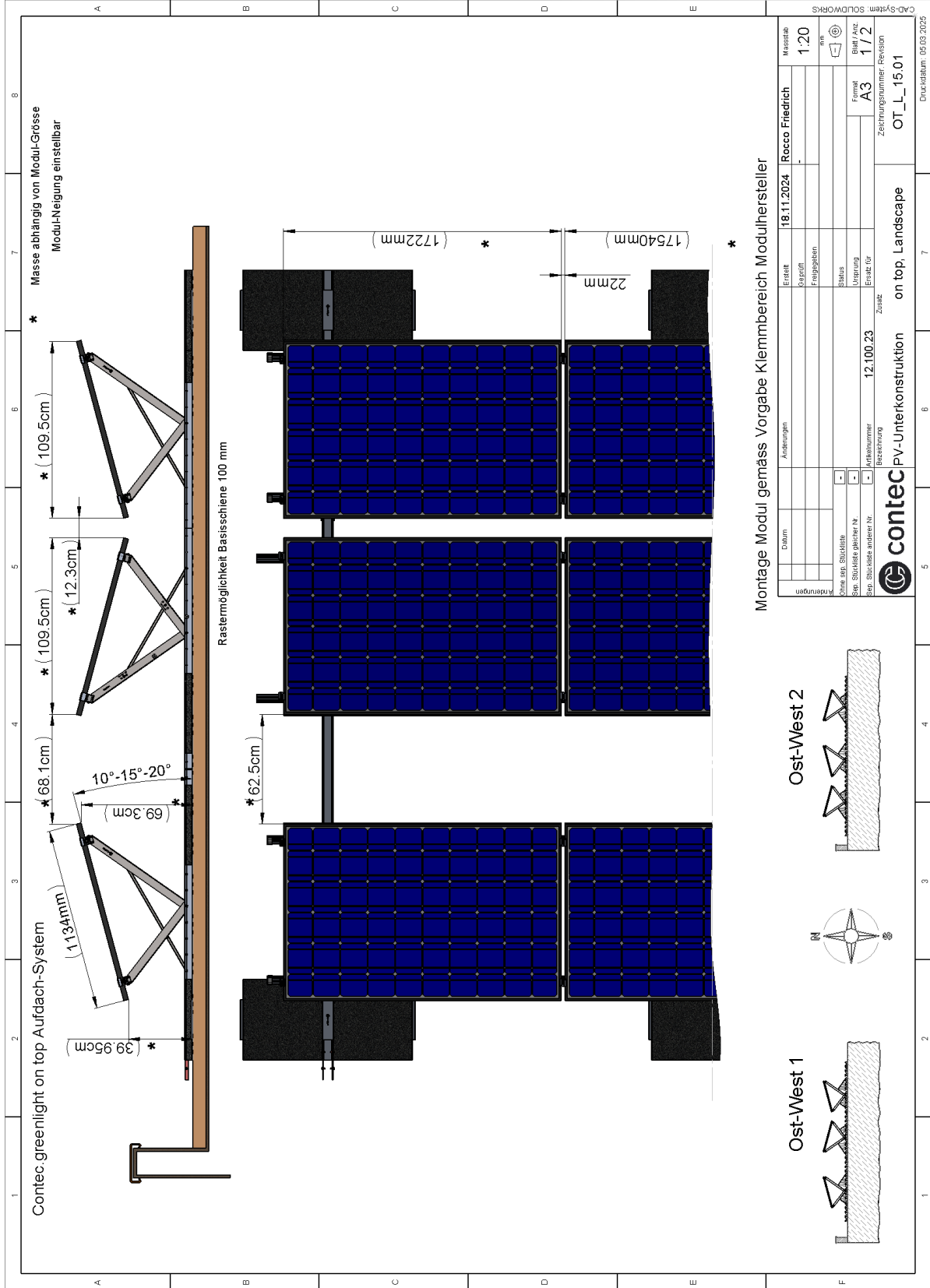
Données techniques

Contec.greenlight on top	Dimensions par module PV
Poids par unité	9.3 kg, poids sans charge, sans module PV (paysage)
Matériaux	Magnelis, aluminium, acier inoxydable, acier galvanisé
Inclinaison standard du module	10°, 15° ou 20° standard (librement réglable)
Orientation	Inclinaison réglable (est/ouest, sud / paysage, portrait)
Connexion au toit	Aucun raccord constructif n'est nécessaire, le système est posé sur le toit. Toiture verte/toiture en gravier.
Lestage	Lestage et écartement des panneaux calculés par Contec conformément au plan des zones de vent.
Pente du toit	Inclinaison autorisée jusqu'à 5°. Au-delà de 5°: Autorisation uniquement suite à clarification technique avec Contec.
Unité comprenant	Paysage: 1 x ~1.5 m rail de base 1 x ~3.5 m rail profilé Portrait: 1 x ~2.1 m rail de base 1 x ~2.2 m rail profilé Universel: 1 x Knickfix 1 x Entretoise fixe Petites fournitures (vis, raccords de profilés en L, raccords de profilés de base, pinces de modules)
Unité de lestage	Plaques de jardin standard 50 cm x 50 cm (non incluses)
Garantie	10 ans de garantie système sur Contec.greenlight on top départ usine, valable à partir de la date de livraison.

Contec.greenlight on top portrait est-ouest



Contec.greenlight on top paysage est-ouest



Das Dokument ist unter geistiger Eigentümung. Es darf ohne unsere ausdrückliche Genehmigung weder kopiert, verändert oder veröffentlicht, noch an Dritte weitergegeben werden. Zurückverfolgung ist strafbar und wird entschlossen verfolgt. © Contec AG. Copyright reserved.

We reserve all rights in this document and its subject matter. The recipient hereby acknowledges these rights and consents the use of this document only for the purpose it was delivered. © contec AG.

Fiche d'information

Contec.greenlight on top 10° - 20°

Indications importantes pour le bon fonctionnement ToitureEnergieVerte

- Le système Contec.greenlight on top est conçu pour les toits verts ou les toits en gravier existants
- Il convient de bien observer le développement de la végétation au cours de la première année suivant la mise en place de l'installation PV et de prendre des mesures si nécessaire
- La structure de la couche de base doit être aussi plane/parallèle que possible au sol du toit (niveler si nécessaire)
- Avant le montage, il convient de respecter les instructions de montage ainsi que les consignes de montage
- Respecter le lestage/le poids de la charge selon le plan
- Pour le ToitureEnergieVerte il faut utiliser un mélange de graines spécial (à faible croissance)
- Le ToitureEnergieVerte nécessite au moins 2 à 4 passages d'entretien par an
- Lors de l'entretien de la toiture végétalisée, veiller à ne pas endommager les installations photovoltaïques
- Les plantes qui poussent en hauteur doivent être enlevées manuellement ou à l'aide d'appareils appropriés (pas de tondeuses à fil, car elles pourraient endommager les câbles électriques et salir les panneaux PV)
- Prévoir des protections contre les chutes conformément aux directives

Modifications dans le calcul des charges pour les installations photovoltaïques

Étant donné que Contec AG fabrique exclusivement des structures de support pour modules photovoltaïques et ne propose pas de modules elle-même, nous avons, jusqu'à fin 2025, vérifié la compatibilité de nos systèmes uniquement sur la base des charges spécifiques au site et choisi l'angle Knickfix de manière à garantir l'écartement requis entre les rails profilés et le module sélectionné. Désormais, nous vérifions également la compatibilité du module photovoltaïque souhaité. Pour ce faire, nous déterminons les charges requises sur le site – neige et vent – conformément à la norme SIA 261 ou à l'Eurocode 1.

Nous divisons le toit en différentes zones de charge conformément à la norme SIA 261 ou à l'Eurocode 1. Dans la zone périphérique, dont la superficie dépend du pourcentage de la longueur et de la largeur du bâtiment, des charges plus élevées s'appliquent, car un autre multiplicateur renforcé doit y être appliqué. Nous multiplions cette charge de zone par le coefficient de sécurité partiel de 1,5 pour les actions variables défavorables selon la norme SIA 260 ou l'Eurocode 0.

On obtient ainsi la charge ajustée de neige et de vent que nous utilisons pour le calcul. Nous la comparons à la charge de conception du module – soit les deux tiers de la charge d'essai du fabricant. Si notre charge est inférieure, le module est utilisable. Si elle est supérieure, le type de montage doit être adapté ou un autre module photovoltaïque doit être utilisé.

Fiche d'information

Contec.greenlight on top 10° - 20°

Avantages Contec.greenlight on top

- Peut être utilisé sur des toits verts et en gravier existants
- Faible poids supplémentaire grâce à l'association des surfaces de l'installation PV Poids de la surface max. ~45 kg/m² (y compris le module PV, la charge et la construction du support)
- Pas de perte de rendement due à l'ombrage des plantes (hauteur du module, bord inférieur, au moins 30 cm à partir du substrat)
- Plus-value écologique grâce à une biodiversité élevée du toit plat grâce à la combinaison du PV et de la végétalisation
- Montage rapide et simple
- Pas de chaleur accumulée sous les panneaux, pour chaque degré Celsius plus frais, la puissance supplémentaire augmente de 0.35 - 0.45 %
- Pas de pénétration dans le toit
- Intégration simple de la protection contre les chutes
- Utilisation optimale de la surface du toit
- Entretien facile de végétalisation, du contrôle et nettoyage grâce à l'élévation. Environ des panneaux 50 % d'entretien en moins par rapport aux modules plats sur végétation
- La neige glisse rapidement

Service Contec

Nous établissons

- Planification de l'aménagement à partir d'une proposition d'agencement (première planification gratuite, modification de l'agencement payante)
- Plan de la structure porteuse
- Plan de montage, y compris calcul de la charge

La planification du système de protection contre les chutes Contec.safe est prise en compte si nécessaire.

Sur le toit

- Installation de la sous-construction et des dispositifs de protection contre les chutes, y compris les réceptions.
- Ensemencement avec des semences appropriées
- Contrôle visuel de l'installation PV
- Entretien annuel du toit selon la liste de contrôle
 - Entretien de la végétalisation
 - Contrôle des protections contre les chutes
 - Contrôle de la ferblanterie et des raccords
 - Nettoyage des panneaux PV

